

412100
Révision : 14.06.2016
Date d'impression : 14.06.2016

RUBRIQUE 01: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:**
Protection de base de caisse UBS 693/1, Sans COV
- **Code du produit:**
8069311..91
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Emploi de la substance / de la préparation**
Revêtement protecteur du châssis
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Beropur AG
Feldstr. 8
CH-8370 Sirnach
Telefon: 0041 - 71960 0727
Telefax: 0041 - 71960 0728
E-Mail: service@beropur.ch
Internet: <http://www.beropur.ch>
- **Service chargé des renseignements:**
Département " sécurité des produits "
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ):
Tel. +41 44 251 66 66
24h-Notfallnummer: +41 145
www.toxi.ch

RUBRIQUE 02: Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Néant
- **Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Néant
- **Mention d'avertissement**
Néant
- **Mentions de danger**
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:**
Non applicable.
- **vPvB:**
Non applicable.

F

(suite page 2)

412100
Révision : 14.06.2016
Date d'impression : 14.06.2016

DESIGNATION : Protection de base de caisse UBS 693/1, Sans COV

(suite de la page 1)



RUBRIQUE 03: Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:**

Résine alkyde, additifs de protection contre la corrosion (sulfonates), produits raffinés spéciaux d'huile minérale, pigments, moyen d'épaississement, additifs

- **Composants dangereux:**

No CAS	Désignation Ident. phrases R	%
64742-55-8	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités Numéro CE: 265-158-7 N° d'enregistrement : 01-2119487077-29-0021  Asp. Tox. 1 - H304	25,0 - <50,0
64743-00-6	Pétrolatum oxydé (pétrole) N° d'enregistrement : 01-2119972699-13  Eye Irrit. 2 - H319	5,0 - <10,0

RUBRIQUE 04: Premiers secours

- **Description des premiers secours**

- **Remarques générales:**

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Une aspiration dans les poumons s'il(elle) est ingéré(e) ou vom(e) peut provoquer une pneumonite chimique.

- **Indications destinées au médecin:**

- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

RUBRIQUE 05: Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:**

Mousse, moyen d'extinction sèche, dioxyde de carbone, eau pulvérisée

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Porter un vêtement de protection totale.

- **Autres indications**

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

412100
Révision : 14.06.2016
Date d'impression : 14.06.2016

DESIGNATION : Protection de base de caisse UBS 693/1, Sans COV

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 06: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 07: Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation d'une nappe d'huile.
Fermer bien les récipients après l'utilisation.
Éviter le contact avec les yeux et la peau.
En cas de formation de aérosols, prévoir une aspiration.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Il ne peut former des mélanges inflammables ou brûler que s'il est chauffé à des températures supérieures à température d'inflammation.
Comme avec tous les systèmes oxydatif séchant l'autodanger d'inflammation des chiffons trempés avec le produit existe.
Le matériaux ébarber usagé dans des récipients non inflammable, fermant étroitement garderpar conséquent.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver dans le gaz inerte.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

F

(suite page 4)

412100
Révision : 14.06.2016
Date d'impression : 14.06.2016

DESIGNATION : Protection de base de caisse UBS 693/1, Sans COV

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 08: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

No CAS	Désignation du produit
64742-55-8	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

TLV (***)	Valeur à long terme	5	mg/m ³
	Mineral oil mist		

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.
- **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit
Masque complet avec filtre combiné (filtre à particules P2/P3, filtre de gaz type A)
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
Épaisseur du matériau recommandée: >= 0,7 mm
temps de pénétration >= 8 h
Caoutchouc nitrile
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**
Lunettes de protection hermétiques
- **Protection du corps:**
Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 09: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

Aspect:	
Forme:	Visqueuse
Couleur:	Noir
Odeur:	Douce
Seuil olfactif:	Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

BEROPUR[®]

412100
Révision : 14.06.2016
Date d'impression : 14.06.2016

DESIGNATION : Protection de base de caisse UBS 693/1, Sans COV

(suite de la page 4)

valeur du pH:	Non déterminé.
Changement d'état	
Point d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair	150,0 °C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
Auto-inflammation:	Non déterminé.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosible, mais la formation d'un nuage huileux explosif est en principe possible lors de l'aspersion.
Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Masse volumique:	15°C: env. 1,002 g/ml
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Insoluble
Viscosité:	
Dynamique:	23°C: env. 600 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
Teneur en solvants:	
Teneur en substances solides:	>= 99 %
Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter**
A protéger contre les rayons solaires / extrême température
Maintenir les récipients hermétiquement fermés.
- **Matières incompatibles:**
Agents oxydants puissants
- **Réactions dangereuses**
Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Danger de formation de produits pyrolysés toxiques
- **Indications complémentaires:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
64742-55-8 *Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités*
Oral, LD50: >5000 mg/kg (rat)
Dermique, LD50: >3000 mg/kg (lapin)
- **Sensibilisation:**
Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

BEROPUR[®]

412100
Révision : 14.06.2016
Date d'impression : 14.06.2016

DESIGNATION : Protection de base de caisse UBS 693/1, Sans COV

(suite de la page 5)

• **Indications toxicologiques complémentaires:**

Les propriétés malsaines de la préparation ont été déterminées à base des données présentes des composants.
Contact avec les yeux: peut causer irritation des yeux
Après inhalation d'un brouillard fin, des irritations des muqueuses peuvent survenir dans les voies respiratoires supérieures.
Le contact intensif et prolongé avec la peau peut provoquer une irritation ou inflammation de la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

• **Toxicité**

• **Toxicité aquatique:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Persistance et dégradabilité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

• **Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

• **Autres indications écologiques:**

• **Indications générales:**

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

• **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

• **PBT:**

Non applicable.

• **vPvB:**

Non applicable.

• **Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

• **Méthodes de traitement des déchets**

• **Code déchet:**

Il faut adjoindre le code de déchets selon le catalogue européen des déchets en tenant compte de la branche et le procédé.

• **Emballages non nettoyés:**

• **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

• **No ONU**

ADR Néant

IMDG Néant

IATA Néant

• **Nom d'expédition des Nations unies**

ADR Néant

IMDG Néant

IATA Néant

• **Classe(s) de danger pour le transport**

ADR Néant

Classe Néant

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

BEROPUR®

412100
Révision : 14.06.2016
Date d'impression : 14.06.2016

DESIGNATION : Protection de base de caisse UBS 693/1, Sans COV

(suite de la page 6)

IMDG

Class Néant

IATA

Class Néant

• **Groupe d'emballage**

ADR Néant

IMDG Néant

IATA Néant

• **Dangers pour l'environnement:**

Non applicable.

• **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

• **Indications complémentaires de transport:**

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

• **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

• **Évaluation de la sécurité chimique:**

Ce mélange n'a pas été soumis à une évaluation relative à la sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• **Phrases importantes**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

• **Service établissant la fiche technique:**

Recherche+Développement

• **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

VCI: Verband der chemischen Industrie, Deutschland (German chemical industry association)

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**